INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

Commission Locale de l'Eau de la Midouze
Jeudi 8 mars 2018 à 9h30

Compte-rendu

Date d'invitation : . 30 janvier 2018

Pièces jointes :
. Liste d'émargement
. Diaporamas présentés
. Délibération n°2018.01

Ordre du jour :
. Information : Nouvelle composition de la CLE
. Validation des règles de fonctionnement
. Election du Président
. Election des vice-présidents et du Bureau de la CLE
. Délégation au bureau
. Animation du SAGE : Bilan 2017 et perspectives 2018
. Avancement du Projet de territoire du Midour
. Présentation des premiers résultats de l'étude prospective Adour 2050

Votes :
. Adoption des règles de fonctionnement
. Elections du Président et des Vice-Présidents
. Election du Bureau
. Délégation au bureau pour émettre les avis de la CLE
. Validation du bilan d'activités 2017

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : secretariat@institution-adour.fr - Site : www.institution-adour.fr

ACCUEIL DES PARTICIPANTS A LA CLE

Emargement
Vérification du quorum des 2/3 qui est atteint : 36 membres présents ou représentés sur 49

RENOUVELLEMENT DE LA CLE

En représentation du Préfet des Landes, Bernard Guillemotonia – DDTM40, indique que l'arrêté de composition de la CLE précédent, pris le 22 juin 2011, est arrivé à échéance le 22 juin 2017.
Il convenait donc de renouveler entièrement la CLE. Le nouvel arrêté a été signé le 29 novembre 2017.

A cette occasion, plusieurs modifications ont été apportées et sont présentées à la CLE :

. **Collège des élus : Intégration d'un porteur de SCOT gersois (PETR du Val d'Adour) et de l'ensemble des EPCI du territoire =>** Communauté de communes du Pays Morcenais, Communauté de communes Cœur Haute Lande, Communauté de communes du Pays de Villeneuve, Communauté de communes des Landes d'Armagnac, Communauté de communes du Grand Armagnac, Communauté de communes du Bas Armagnac, Communauté de communes Artagnan en Fezensac, Communauté de communes du Pays Tarusate, Le Marsan Agglomération, Communauté de communes Armagnac Adour, Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne, Communauté de communes des Bastides et Vallons du Gers **+ fusion des syndicats de rivière gersois au 1/01/2018** => Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze.
De nouveaux élus ont ainsi intégrés la CLE : MM. Christian Doussan, Jean-Louis Faivre, Robert Paché, Marc Payros, Jean-Jacques Solans, Alain Bertin, Michel Chanut et Frédéric Ré.

. **Collège des usagers : Intégration des animateurs Natura 2000** : ADASEA 32 et Midouze Nature (à la place des comités départementaux du tourisme et du canoë kayak)**, et d'une association de protection de l'environnement locale** : Les Amis de la Terre du Gers (à la place de la structure régionale FNE Midi-Pyrénées)

. **Collège des services de l'Etat :** Diminution du nombre de siège (les DDT(M) viennent en représentation des Préfets)

- ⇨ CLE qui passe de 52 membres à 49 ; quorum des 2/3 = 33
- ⇨ **Vérification du quorum (36/49) : 29 présents et 7 représentés (pouvoirs) ; l'ensemble de la séance peut donc se poursuivre normalement.**

VALIDATION DES REGLES DE FONCTIONNEMENT

Avant de poursuivre l'ordre du jour et d'élire un nouveau Président, il est nécessaire de valider les règles de fonctionnement de la CLE. Ces règles, qui ont été envoyées en amont de la réunion, sont encadrées par le code de l'environnement. Elles fixent les missions et les modalités de fonctionnement de la CLE. L'animatrice du SAGE en présente les points principaux :

- les votes se font à main levée, sauf demande expresse d'au moins 1 membre ;
- élection de 2 vice-présidents, un par département, pour appuyer le président dans ses missions
- Bureau à 12 membres : 6 élus dont le Président et les 2 vice-présidents / 3 usagers / 3 Etat

Il est rappelé que conformément au Code de l'environnement (article R.212-32), le quorum des 2/3 est requis pour pouvoir délibérer sur les règles de fonctionnement. De plus, la délibération doit être adoptée à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Il est procédé au vote. Les règles de fonctionnement sont adoptées à l'unanimité.

ELECTION DU PRESIDENT

En représentation du Préfet des Landes, Bernard Guillemotonia – DDTM40, rappelle que **le Président est élu au sein du collège des collectivités et de leurs groupements, et uniquement par les membres de ce collège**.
Seule la candidature de M. Paul Carrère – qui souhaite renouveler son mandat - a été reçue à ce jour.
Il n'y a pas d'autres candidats dans la salle.

Personne ne faisant la demande d'un vote à bulletin secret, les votes se font à main levées.

Il est procédé au vote pour l'élection du Président. Paul Carrère est élu à l'unanimité.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Les règles de fonctionnement de la CLE prévoient l'élection de deux vice-présidents : un landais et un gersois. Comme le Président, ils sont élus au sein du collège des collectivités et de leurs groupements, par les membres de ce collège.

⇨ **Candidatures reçues :**

Pour les Landes, M. Vincent LESPERON - maire de St-Yaguen, élu à la Communauté de Communes du Pays Tarusate et Président du syndicat de rivière du bassin de la Midouze, qui souhaite renouveler son mandat de vice-président ;
Pour le Gers, M. Marc Payros, qui assurait la Présidence de la CLE avant M. Carrère, et qui réintègre celle-ci en représentant la Communauté de Communes Armagnac Adour.

Il n'y a pas d'autres candidats dans la salle et personne n'exprime le souhait de voter à bulletins secrets.

Il est procédé au vote pour l'élection des Vice-Présidents.
⇨ M. Lesperon et M. Payros sont élus à l'unanimité.

CONSTITUTION DU BUREAU

La CLE ayant été entièrement renouvelée, il convient de recomposer un bureau.
Le bureau a vocation à assister le Président dans ses fonctions, à préparer les séances plénières en cas de besoin et à étudier les dossiers reçus pour avis.
Il est composé de 12 membres : 6 élus, 3 représentants des usagers et 3 représentants de l'Etat. Chaque collège désigne ses représentants au bureau.
Par rapport à l'ancien bureau, il est proposé quelques modifications, notamment pour le collège des usagers dans lequel il n'y avait que des Landais.
Il est donc proposé de remplacer la chambre d'agriculture des Landes par l'OUGC Irrigadour qui représente les 2 départements, et de donner un siège aux fédérations de pêche et un aux APNE locales, charge à elles de s'organiser entre le représentant gersois ou landais en fonction de l'ordre du jour et des dossiers étudiés.

Pour le collège des élus, au-delà du président et des 2 VP, ont été reçues les candidatures de Serge Jourdan, représentant à la CLE le syndicat mixte des Landes d'Armagnac qui porte le SCOT et également nouveau Président du syndicat de rivière du Midou et de la douze, de Pierre Cazère pour la Communauté de Communes du Bas Armagnac, qui était déjà membre du bureau, et de Jean-Louis Faivre pour la Communauté de Communes du Grand Armagnac.

⇨ La constitution du bureau est validée à l'unanimité.

DELEGATION DE LA CLE AU BUREAU

La CLE est consultée pour émettre un avis formel sur les dossiers d'autorisation loi sur l'eau et sur les grands projets ; il vous est proposé de reprendre la délibération délégant au bureau l'analyse des dossiers et la formulation d'un avis au nom de la CLE. Bien sûr, la CLE sera tenue informée des avis formulés en bureau.

Il est demandé par les Amis de la Terre 32 que l'ensemble des membres de la CLE reçoivent les éléments numériques pour les consulter en amont du bureau afin de pouvoir faire des remarques s'ils le souhaitent. Ce point a été ajouté à la délibération.

⇨ La délibération donnant délégation au bureau pour émettre les avis au nom de la CLE est adoptée à l'unanimité.

Une fois les points administratifs passés, les dossiers du jour sont présentés.

Le Président rappelle que lors de la dernière réunion de la CLE en septembre 2016, il avait été présenté la façon dont allait s'organiser l'élaboration du projet de territoire Midour.
Le projet est aujourd'hui bien avancé, grâce à une mobilisation importante des services de l'Institution Adour (IA) et de l'ensemble des acteurs.
L'IA a recruté une nouvelle chargée de mission afin de mener à bien ce projet dans les échéances fixées : Marion Alvarez. Elle assure l'animation du projet de territoire depuis le mois de janvier, et va également prendre le relai un peu plus tôt que prévu sur l'animation du SAGE Midouze, Véronique Michel quittant l'IA au mois de juin. C'est elle qui présentera aujourd'hui l'avancement du projet de territoire Midour.
L'IA a également recruté une chargée de mission, Marie Chéron, qui interviendra pour une partie de son temps en tant que référente urbanisme, pour les 3 SAGE portés par l'IA, mais également sur l'ensemble du bassin de l'Adour, le lien entre l'eau et l'aménagement du territoire étant un axe fort de la politique de l'IA et des outils qu'elle porte (SAGEs, projets de territoire, étude prospective Adour 2050…).
Le Président présente également Mathilde Chaussecourte qui a rejoint l'équipe l'année dernière en remplacement d'Emilien Jouve sur l'étude prospective Adour 2050. Elle présentera aujourd'hui à la CLE les premiers résultats de l'étude, à savoir le scénario climatique et l'impact sur la ressource en eau de ce scénario croisé avec les tendances socio-économiques du territoire.

BILAN 2017 – PERSPECTIVES 2018

Voir diaporama de séance + bilan d'activités 2017

Véronique Michel présente les points clés de l'animation de la mise en œuvre du SAGE en 2017 et les perspectives pour 2018. Ces points n'appellent aucune remarque des membres de la CLE.

La CLE valide le bilan d'activités 2017 à l'unanimité.

AVANCEMENT PROJET DE TERRITOIRE

Voir diaporama de séance.

Le Président rappelle qu'il était convenu qu'un point d'étape sur le Projet de Territoire serait fait à chaque CLE.
Marion Alvarez présente l'avancement du projet de territoire, la démarche de concertation mise en place, les points clés de l'état des lieux et les échéances à venir. Les prochaines échéances sont les suivantes :

26 mars 2018 : COTECH
16 avril 2018 : COPIL
3 mai 2018 : 4e atelier de concertation (actions du projet de territoire)
Juin 2018 : réunion publique
Eté 2018 : rédaction projet de territoire

M. Plouvier fait remarquer que les agriculteurs ne pourront certainement pas être présents le 3 mai, cette période étant très chargée pour eux.
L'animatrice propose de faire une rencontre individuelle avec des agriculteurs volontaires pour discuter des actions. Il va également être proposé au comité technique de décaler les ateliers à fin mai / début juin pour faciliter la présence des agriculteurs.

AVANCEMENT ADOUR 2050

Voir diaporama de séance.

Le Président rappelle que l'étude prospective Adour2050, portée par l'Institution Adour en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les 4 Départements et les 2 Régions du Bassin de l'Adour, a pour vocation de comprendre et d'anticiper ces évolutions inéluctables. L'objectif est d'apporter aux acteurs de la gestion de l'eau de notre territoire des pistes sur les adaptations nécessaires de leurs politiques et ainsi d'éviter la « mal-adaptation », à l'heure où les investissements se doivent d'être maitrisés et durables. Il en va de la compétitivité et de l'attractivité de notre territoire et de la conservation d'un cadre de vie où la préservation de la ressource en eau permet de satisfaire l'ensemble des usages.

Mathilde Chaussecourte présente le scénario climatique utilisé pour l'étude, les points clés du scénario tendanciel développé en ateliers par les acteurs de l'ensemble du bassin, et l'impact du croisement de ces scénarios sur la ressource en eau du territoire.

***

Le Président indique que la prochaine CLE devrait se tenir en fin d'année pour valider le projet de territoire. Il remercie les participants et lève la séance.

***

49 mb

QUORUM : 33

Commission Locale de l'Eau de la Midouze

Session plénière du 8 mars 2018

Collège	Structure représentée à la CLE	NOM Prénom	Signature	Pouvoir reçu de
Elus	EPTB - Institution Adour - représentant 40	CARRERE Paul		
Elus	EPTB - Institution Adour - représentant 32	TERRAIN Christophe		
Elus	CR Nouvelle-Aquitaine	BEYRIS Maryline	excusé	
Elus	CR Occitanie	Guardia-Mazzoleni Ronny	excusée	
Elus	CD 40	DEGOS Dominique	excusée	B. Kruzinski
Elus	CD 32	CASTET Gérard		
Elus	Communauté de communes du Pays Morcenais	DOUSSAN Christian	excusé	
Elus	Communauté de communes Cœur Haute Lande	BLANC SIMON Jean-Luc		
Elus	Communauté de communes du Pays de Villeneuve	DUCAM Daniel	excusé	
Elus	Communauté de communes des Landes d'Armagnac	LEQUERTIER Antoine		Jean-François Cazalis
Elus	Communauté de communes du Grand Armagnac	FAIVRE Jean-Louis	excusé	
Elus	Communauté de communes du Bas Armagnac	CAZERES Pierre		
Elus	Communauté de communes Artagnan en Fezensac	PACHE Robert		
Elus	Communauté de communes du Pays Tarusate	LESPERON Vincent		Laurent Civel
Elus	Le Marsan Agglomération	KRUZYNSKI Bernard		
Elus	Communauté de communes Armagnac Adour	PAYROS Marc		
Elus	Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne	SOLANS Jean-Jacques	excusé	
Elus	Communauté de communes des Bastides et Vallons du Gers	BERTIN Alain		JJ Solans
Elus	Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Midouze	BARBIER Marie-Antoinett	excusée	
Elus	SMBV Midour Douze	CHANUT Michel		

Commission Locale de l'Eau de la Midouze

Session plénière du 8 mars 2018

Collège	Structure représentée à la CLE	NOM Prénom	Signature	Pouvoir reçu de
Elus	Syndicat du Midou et de la Douze	POULAIN Michel		
Elus	Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels	CIVEL Laurent	excusé	
Elus	Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac (SCOT)	JOURDAN Serge		
Elus	PETR Pays du Val d'Adour (SCOT du val d'adour)	RE Frederic		
Elus	Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du BV du Ludon et du Gaube	CAZALIS Jean-François	excusé	

25

17

13 4

Commission Locale de l'Eau de la Midouze
Session plénière du 8 mars 2018

Collège	Structure représentée à la CLE	NOM Prénom	Signature	Pouvoir reçu de
Usagers	Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers	Alain MONTAUT	excusé	
Usagers	Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes (Tembec)	AUBRIOT Benoit		
Usagers	Chambre Agriculture des Landes (contact : bernard grihon, élu : jean luc capes)			IRRIGADOUR
Usagers	Chambre Agriculture du Gers (contact : thierry baqué, élu : mathlieu plouvier)	BAQUÉ Thierry PLOUVIER Mathlieu		
Usagers	OUGC IRRIG'ADOUR (contact : alban senegas, élue : christianne autigeon)	Bernard GRIHON		
Usagers	ADASEA du Gers (animateur Natura 2000 / CATZH)	DIDIER Marc (contact : sophie hurtes)		
Usagers	Midouze Nature (animateur Natura 2000)	LAPORTE Sylvianne (contact : marine hediard)		
Usagers	CRPF	CASTRO Amélie		
Usagers	Fédération AAPPMA 32	BEOUSTES Jean-Marc		
Usagers	Fédération AAPPMA 40	MARSAN Jacques		
Usagers	Fédération Chasse 40	BÉREYZIAT Thierry		
Usagers	Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine	BORDESSOULE Anne		
Usagers	Les amis de la Terre du Gers	ALAIN BAUDRY		
Usagers	SEPANSO Landes	PONGE Patrick		
Usagers	UFC Que Choisir 40	PATOLE Danièle		

11 / 1

12 / 15

Commission Locale de l'Eau de la Midouze
Session plénière du 8 mars 2018

Collège	Structure représentée à la CLE	NOM Prénom	Signature	Pouvoir reçu de
Etat	Préfet de Bassin Adour-Garonne		excusé	
Etat	Préfet du Bassin de l'Adour (DDTM40)	GUILLEMOTONIA Bernard		DDT32
Etat	Préfet du Gers (DDT32)	BAYLE Clotilde	excusée	
Etat	DREAL Nouvelle-Aquitaine	BASCOUERT Aurore		
Etat	DREAL Occitanie	Cécile TOUYA		Préfet de bassin Adour-Garonne
Etat	DDCSPP32			
Etat	DDCSPP40			
Etat	Agence Française pour la Biodiversité - Délégation inter-régionale Sud Ouest	BARRERE . D. HAMONET Jean-Marie		
Etat	Agence de l'Eau Adour-Garonne	CHEVALIER JJ		

9

5 / 2

7

INVITÉS NON MEMBRES DE LA CLE

CLE Midouze du 8 mars 2018

NOM Prénom	Structure	Signature
BEDEL Cécile	Arpe Occitanie	
LARSEN Vincent	Syndicat du Midou et de la Douze	
DUCHER Sophie	MDM Agglomération	
MENGIN Nicolas	CD 40	

INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

sage MIDOUZE

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE MIDOUZE
Séance plénière du 8 mars 2018 à 9h30
DELIBERATION N°2018.01

OBJET : DELEGATION AU BUREAU DES AVIS SUR LES DOSSIERS AUTORISATION LOI SUR L'EAU

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Midouze dûment convoquée le 30 janvier 2018 s'est réunie le 8 mars 2018 à 9h30 en salle Henri Lavielle au Département des Landes, sous la présidence de Monsieur Paul Carrère. 30 membres étaient présents et 7 étaient représentés.

Il est rappelé :

- qu'une fois le SAGE approuvé, la CLE est consultée pour avis sur les dossiers de demande d'autorisations au titre de la loi sur l'eau, avis qui est réputé favorable sans réponse dans un délai de 45 jours ;
- que les règles de fonctionnement de la CLE Midouze, adoptées en séance plénière du 8 mars 2018, dans leur article 6, prévoient que « le bureau, peut, à la demande de la CLE, répondre aux demandes d'avis ».

Il est entendu que la cellule d'animation du SAGE, éventuellement assistée du comité technique, travaillera sur les dossiers pour aider le bureau à formuler ses avis et que l'ensemble de la CLE sera tenue informée des avis formulés en bureau.

Les dossiers dématérialisés seront transmis à l'ensemble des membres de la CLE.

Il est également rappelé qu'il est nécessaire que les membres du bureau soient assidus, tant en bureau que par la suite en séance plénière pour rendre compte des avis rendus.

Dans ce cadre, la Commission Locale de l'Eau de la Midouze délibère à l'unanimité pour déléguer au bureau la formulation des avis sur les dossiers de demande d'autorisation Loi sur l'Eau.

Institution Adour - 15 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél : 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : secretariat@institution-adour.fr - Site : www.institution-adour.fr

INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

sage MIDOUZE

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

DU BASSIN DE LA MIDOUZE

Le jeudi 8 mars 2018 à 9h30

Déroulement de la séance

. Nouvelle composition de la CLE

. Validation des règles de fonctionnement

. Election du Président

. Election des vice-présidents et du Bureau de la CLE

. Délégation au bureau

. Animation du SAGE : Bilan 2017 et perspectives 2018

. Avancement du Projet de territoire du Midour

. Présentation des premiers résultats de l'étude prospective Adour 2050

*Document rédigé et diffusé par Véronique MICHEL le **8/03/2018***

www.sage-midouze.fr

Renouvellement de la CLE

Arrêté du 29 novembre 2017

Durée du mandat des membres de la CLE : 6 ans → **22 juin 2011 – 22 juin 2017**

Les nouveautés de la CLE 2017-2023

. Intégration de l'ensemble des EPCI du territoire et d'un porteur de SCOT gersois (PETR du Val d'Adour)

. Fusion des syndicats de rivières du Gers

. Intégration des animateurs Natura 2000 : ADASEA 32 et Midouze Nature, et d'une APNE locale : Les Amis de la Terre du Gers

. Réduction du collège des représentants de l'Etat

=> Réduction à 48 membres

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Règles de fonctionnement

Les points principaux

- en application des articles L.212-4 et R.212-29 à R.212-34 du code de l'environnement ;
- Rôle de la CLE : suivi de la mise en œuvre du SAGE ; avis sur les autorisations loi sur l'eau et sur les grands projets (délégation au Bureau)
- 1 Président + 1 vice-président par département, élus à la majorité absolue
- Votes à main levée sauf demande expresse
- Bureau composé de 12 membres (6/3/3), assiste la CLE dans ses travaux

VOTE : adoption des règles de fonctionnement

Election du Président

Election du Président par les membres du collège des élus

- élection à la majorité absolue (13)

Candidatures Présidence

- Paul CARRERE, Conseiller départemental des Landes (canton du Pays Morcenais et Tarusate) et Président de l'Institution Adour
- Autres ?

VOTE (par le collège des élus)

Election des Vice-Présidents

Election des Vice-Présidents par les membres du collège des élus

- élection à la majorité absolue (13)

Candidatures Vice-Présidence

- Marc PAYROS, Communauté de Communes Bas-Armagnac (32)
- Vincent LESPERON, Président du syndicat de rivière du BV de la Midouze (40)
  ComCom Pays Tarusate
- Autres ?

VOTE (par le collège des élus)

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Election du bureau de la CLE

Composition du bureau sortant

Collège 1

Monsieur Paul CARRERE, Président de la CLE
Monsieur Vincent LESPERON, Vice-Président (40) de la CLE
Monsieur Claude SILENGO, Vice-Président (32) de la CLE
Monsieur Jean François BROQUERES
Monsieur Thierry SOCODIABEHERE
Monsieur Jean-Michel AUGRE
Monsieur Pierre CAZERES

Collège 2

Chambre d'Agriculture des Landes
SEPANSO Landes
Fédération de pêche des Landes

Collège 3

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes
Direction Départementale des Territoires du Gers
Agence de l'Eau Adour Garonne

X - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46

Election du bureau de la CLE

Proposition de composition

COLLEGE DES ELUS	COLLEGE DES USAGERS	COLLEGE SERVICES ETAT
40 - Paul Carrère, Président	OUGC Irrigadour	Agence de l'Eau Adour-Garonne
40 – Vincent Lesperon, VP	Fédération de pêche (Landes ou Gers selon dossiers)	Préfet des Landes
40 - Serge Jourdan, Président Syndicat du Midou et de la Douze	APNE (SEPANSO 40 ou Amis de la Terre du Gers selon dossiers)	Préfet du Gers
32 – Marc Payros, VP		
32 - Pierre Cazères, CC Bas-Armagnac		
32 – Jean-Louis Faivre, CC Grand-Armagnac		

VOTE

Délégation de la CLE au bureau

PROPOSITION : Délégation au Bureau des avis de la CLE

La CLE est consultée pour émettre un avis formel sur les dossiers d'autorisation loi sur l'eau et sur les grands projets (délai 45 jours)

La CLE sera tenue informée des avis formulés en bureau.

VOTE

ANIMATION DU SAGE MIDOUZE

Bilan 2017 et perspectives 2018

Bilan 2017 – Animation / Communication

cf. Bilan d'activités 2017

- Coordination / élaboration Projet de Territoire du Midour
- Participation Etude prospective Adour 2050
- Renouvellement de la Commission Locale de l'Eau
- Urbanisme
  - « Guide de prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme »
  - Mise en place d'un onglet « assurer la compatibilité avec le SAGE » sur le site internet
  - Suivi élaboration des SCOT « Landes d'Armagnac » et « Hautes Landes », des PLUi « Pays Morcenais » et « Pays Tarusate »

Bilan 2017 – Animation / Communication

cf. Bilan d'activités 2017

- Erosion des sols
  - Guide pratique Erosion
  - Journée d'information « Les sols, clef de voûte de la gestion de l'eau » (report 6 mars 2018)
  - Formation AGR'EAU sur les couverts végétaux

Bilan 2017 – Etudes

cf. Bilan d'activités 2017

- Etude inter-SAGE pour la réalisation de bases de données « zones humides » homogènes à l'échelle du bassin de l'Adour
- Etude sur la qualité physico-chimique et biologique du sous-bassin de la Douze aval – année 1
- Convention cadre eaux souterraines de la région Nouvelle Aquitaine : promotion du territoire du Midour pour améliorer la connaissance des relations nappes-rivières sur le secteur du Ludon / impact du changement climatique

Perspectives 2018

cf. Bilan d'activités 2017

- Finalisation projet de territoire du Midour
- Suivi Adour 2050
- Etude socio-économique sur la nappe des sables infra-molassiques (eau potable, stockage de gaz, thermes) + étude du BRGM sur les relations nappes-rivières du secteur
- Etude Qualité Douze aval – année 2
- Etude inter-SAGE sur les Plantes Exotiques Envahissantes, en partenariat avec les Conservatoires Botaniques Nationaux Pyrénées - Midi-Pyrénées et Sud-Atlantique : état des lieux partagé, développement des échanges entre structures et coordination des actions de lutte

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Votre nouveau contact SAGE Midouze – Projet de Territoire du Midour :

Marion ALVAREZ

marion.alvarez@institution-adour.fr

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Avancement de la démarche

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Rappel du contexte et périmètre

Moratoire Batho et instruction ministérielle du 4 juin 2015

↓

Nécessité d'un projet de territoire pour le financement d'ouvrages de soutien d'étiage par l'AEAG

Priorité donnée au secteur du Midour, le plus déficitaire

CLE Midouze, novembre 2015 : portage de la démarche à l'Institution Adour via un comité de pilotage local

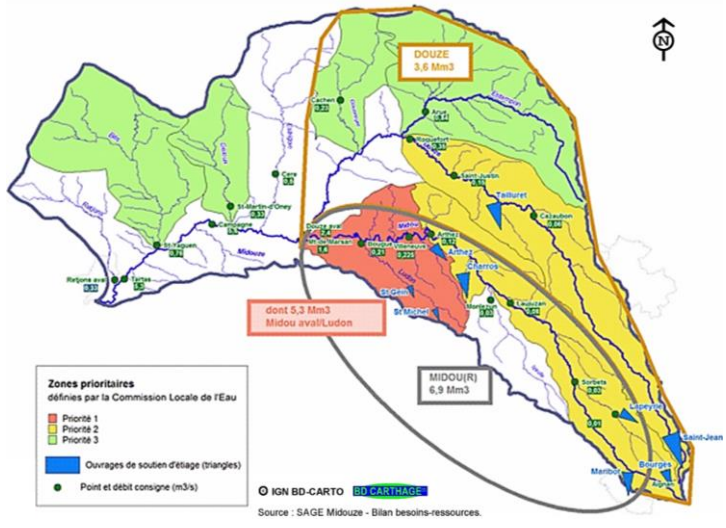

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Maître d'ouvrage

Animation de la démarche

INSTITUTION ADOUR

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Démarche

Commission Locale de l'Eau de la Midouze

Information et suivi de la démarche / garantie de cohérence de la démarche à l'échelle du bassin versant de la Midouze

Comité de Pilotage

Suivi et validation des travaux
Assisté par un **Comité technique**

Information préalable des usagers | **Etat des lieux & Analyse socio-économique** | **Choix des solutions et des pistes d'actions possibles sur le territoire** | **Rédaction du «Projet de Territoire»**

Concertation continue

Entretiens individuels

Ateliers de concertation

Réunions publiques

Suivi de la démarche par un garant externe de la neutralité et du déroulé concertation

sage MIDOUZE

Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Démarche

Commission Locale de l'Eau de la Midouze

Information et suivi de la démarche / garantie de cohérence de la démarche à l'échelle du bassin versant de la Midouze

Comité de Pilotage

Suivi et validation des travaux
Assisté par un **Comité technique**

Information préalable des usagers | **Etat des lieux & Analyse socio-économique** | **Choix des solutions et des pistes d'actions possibles sur le territoire** | **Rédaction du «Projet de Territoire»**

Réunions d'information

Mars 2016

Collectivités

Usagers agricoles

Associations de protection de la nature et autres usagers

sage MIDOUZE

Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Démarche

Commission Locale de l'Eau de la Midouze

Information et suivi de la démarche / garantie de cohérence de la démarche à l'échelle du bassin versant de la Midouze

Comité de Pilotage

Suivi et validation des travaux
Assisté par un Comité technique

Information préa des usagers | **Etat des lieux & Analyse socio-économique** | Choix des solutions et des pistes d'actions possibles sur le territoire | Rédaction du «Projet de Territoire»

15 entretiens individuels

Novembre / Décembre 2016

- Etat
- Associations de protection de la nature
- Association de consommateur
- Organismes professionnels agricoles
- Syndicats de rivières

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hug 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Démarche

Commission Locale de l'Eau de la Midouze

Information et suivi de la démarche / garantie de cohérence de la démarche à l'échelle du bassin versant de la Midouze

Comité de Pilotage

Suivi et validation des travaux
Assisté par un Comité technique

Information préa des usagers | **Etat des lieux & Analyse socio-économique** | Choix des solutions et des pistes d'actions possibles sur le territoire | Rédaction du «Projet de Territoire»

2 ateliers de concertation

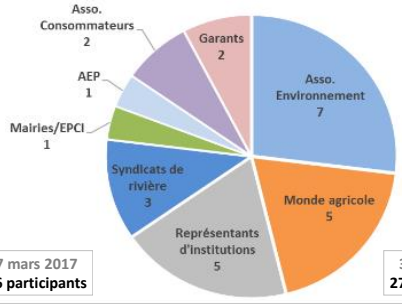

7 mars 2017
26 participants

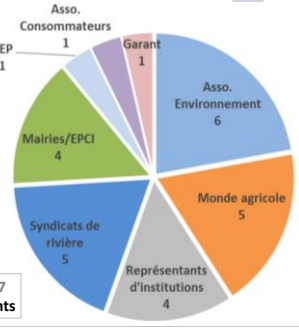

30 mai 2017
27 participants

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Démarche

Commission Locale de l'Eau de la Midouze

Information et suivi de la démarche / garantie de cohérence de la démarche à l'échelle du bassin versant de la Midouze

Comité de Pil

Suivi et validatio
Assisté par un Co

Information pré
des usagers

Etat des lieux & Analyse socio-économique

Ch
d'ac

re»

2 réunions publiques

13 avril 2017

63 participants
22 communes représentées
11 membres des ateliers
1 garant de la concertation

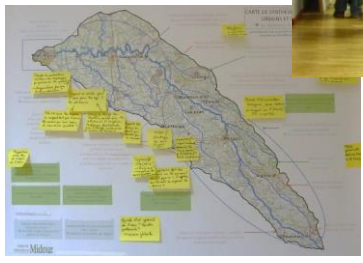

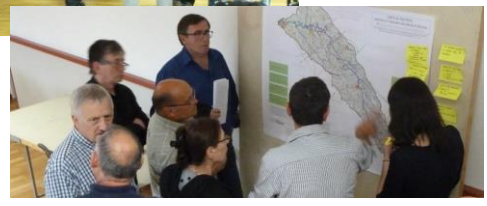

sage MIDOUZE

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Démarche

Commission Locale de l'Eau de la Midouze

Information et suivi de la démarche / garantie de cohérence de la démarche à l'échelle du bassin versant de la Midouze

Comité de Pilotage

Suivi et validation des travaux
Assisté par un Comité technique

Information pré
des usagers

Etat des lieux & Analyse socio-économique

Choix des solutions et des pistes d'actions possibles sur le territoire

Rédaction du «Projet de Territoire»

2 réunions publiques

3 octobre 2017
87 participants

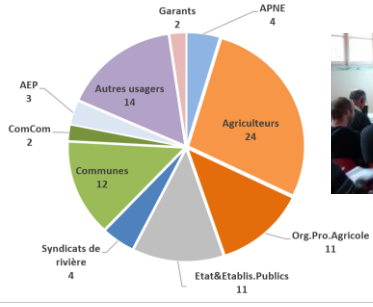

sage MIDOUZE

Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

PROJET DE TERRITOIRE DU Midour

Démarche

Commission Locale de l'Eau de la Midouze

Information et suivi de la démarche / garantie de cohérence de la démarche à l'échelle du bassin versant de la Midouze

Comité de Pilotage

Suivi et validation des travaux
Assisté par un Comité technique

Information préalable des usagers | Etat des lieux & Analyse socio-économ | Choix des solutions et des pistes d'actions possibles sur le territoire | édaction du ét de Territoire»

1 atelier de concertation

13 novembre 2017
28 participants
Dont 1 garant

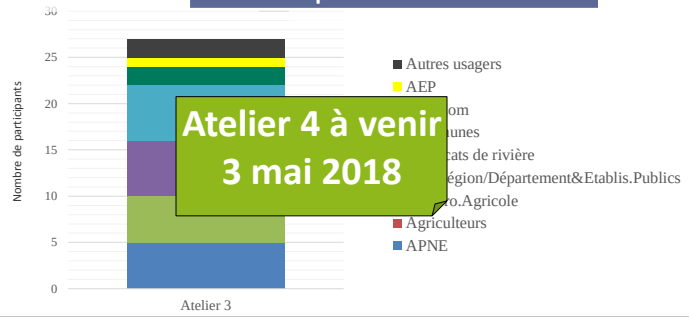

Atelier 4 à venir
3 mai 2018

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU Midour

Etat des lieux validé le 17 octobre 2017

Chapitre 1 : Présentation générale du bassin versant du Midour

Caractéristiques physiques

Topographie, morphologie et paysages
Hydrographie
Climatologie
Pluviométrie
Hydrologie
Géologie
Hydrogéologie
Pédologie
Occupation des sols

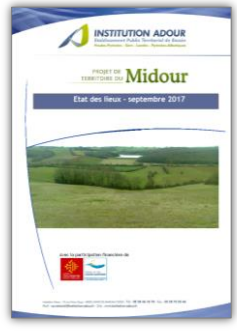

Caractéristiques socio-économiques

Caractéristiques administratives
Démographie
Aménagement du territoire
Usages de l'eau dans le bassin

Acteurs de l'eau du bassin et compétences

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Le bassin versant du Midour en bref, c'est :

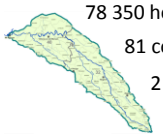

78 350 hectares

81 communes, 6 EPCI

2 départements, 2 régions

29 000 habitants

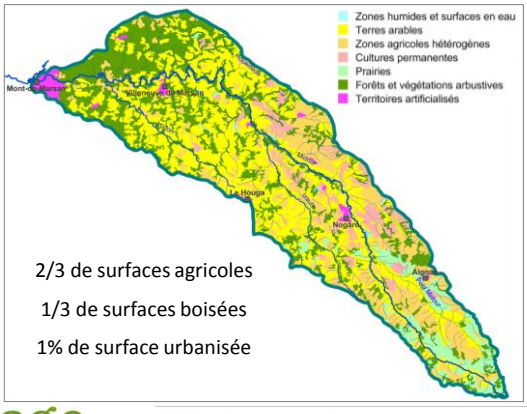

2/3 de surfaces agricoles

1/3 de surfaces boisées

1% de surface urbanisée

826 exploitations - 41 000 ha

11 %

28 %

50 %

30 %

16 %

Répartition des groupes de cultures

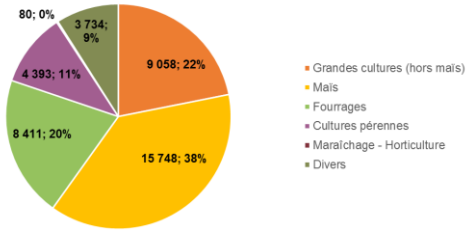

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Etat des lieux validé le 17 octobre 2017

Chapitre 2 : Les milieux naturels et leur gestion

Les cours d'eau

Le Midour - La Riberette - L'Izaute - Le Gaube - Le Ludon
Les actions menées par les syndicats de rivière

Les lacs et plans d'eau

Lac de loisir
Les étangs
Les réservoirs

Contexte Piscicole et continuité écologique

Milieux naturels remarquables

Site Natura 2000 : Réseau hydrographique du Midou et du Ludon
Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique (ZNIEFF)
Les zones humides
Le réseau bocager

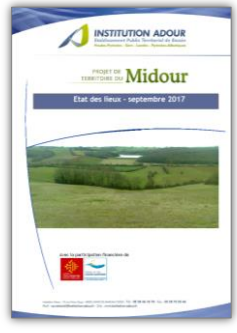

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Les milieux naturels sur le BV du Midour :

Un réseau hydrographique dense mais dégradé

Le Midour 217 km
Le Gaube 15 km
Le Ludon 26 km
L'Izaute 27 km
La Riberette 24 km

- Non fonctionnelle
- Encaissés et érodés
- 90 ouvrages : > 50 % seuils, 1/3 ouvrages plans d'eau
- Matières en suspension

Zones humides

Des points d'eaux ponctuels, des boisements humides, des prairies humides, quelques zones tourbeuses : surface non négligeable mais en régression constante

Les pressions impactant les milieux naturels

- Espèces invasives animales et végétales
- Pratiques agricoles, érosion des sols
- Perturbations hydromorphologiques
- Qualité de l'eau
- Quantité d'eau
- Imperméabilisation des sols

Les principaux enjeux pour les milieux naturels

- **Restauration hydromorphologique des cours d'eau**
- **Ecoulement des cours d'eau**
- **Ralentissement du ruissellement et stockage de l'eau dans les sols**
- **Qualité de l'eau : rejets diffus**
- **Qualité de l'eau : rejets industriels et domestiques**

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Etat des lieux validé le 17 octobre 2017

Chapitre 3 : La gestion quantitative

La ressource en eau
- La pluviométrie
- L'hydrologie des cours d'eau
- Les retenues
- Les eaux souterraines

Les prélèvements
- Eau potable
- Usage industriel
- Usage irrigation

La gestion des étiages
- Suivi et respect des débits cibles
- Le réseau ONDE
- Les arrêtés préfectoraux de crises

Le volet quantitatif du SAGE Midouze
- Bilan Besoins Ressources 2018
- Stratégie quantitative du SAGE Midouze

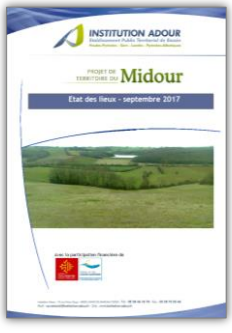

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Hydrologie… :

Amont du bassin versant

- Pluviométrie faible
- Réalimenté par 3 réservoirs de soutien d'étiage
- Prélèvements en cours d'eau et retenues individuelles
- Erosion des sols (ruissellement important lors des pluies)

Aval du bassin versant

- Débit soutenu par la présence de nappes souterraines
- Réalimenté par 2 réservoirs de soutien d'étiage
- Prélèvements importants en nappes souterraines, en cours d'eau en partie réalimenté et dans les retenues individuelles

Ressources en eau existantes :

5 réservoirs de soutien d'étiage de l'IA (4,1 Mm^3)	Retenues individuelles (19 Mm^3)	Eaux souterraines

Prélèvements :

2 arrêtés préfectoraux encadrent les prélèvements
(DSR et DMS Midour et Douze 2004 – Plan de crise BV Adour 2017)

3,4 Mm^3, nappe du Miocène Helvétien principalement

2 périmètres élémentaires :
PE 152 Midour Amont Vp = 11,93 Mm^3
PE 151 Midour Aval Vp = 13,26 Mm^3
Autorisations de 2017 : 23,9 Mm^3 , 11 168 ha autorisés

Les enjeux liés à la disponibilité de la ressource

Economies d'eau et meilleure utilisation de la ressource pour l'eau potable

Mieux gérer l'existant

Irrigation et agriculture : économies d'eau, mobilisation de ressources, stockage dans les sols

Améliorer la connaissance sur la ressource disponible, les eaux souterraines et les prélèvements

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Etat des lieux validé le 17 octobre 2017

Chapitre 4 : La qualité de l'eau dans le bassin du Midour

La qualité des eaux superficielles

Le réseau de mesure de la qualité des eaux superficielle
Objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau rivières (SDAGE 2016-2021)
La qualité des masses d'eau rivières, aux stations de mesures, les pressions, les problématiques nitrates, les matières en suspension, les pesticides
Les cyanobactéries

La qualité des eaux souterraines

Le réseau de mesure
Les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau souterraines (SDAGE 2016-2021)
La qualité des masses d'eau souterraines, les pressions, les problématiques nitrates et pesticides

Les rejets

L'assainissement collectif (dont les débits de dilution) et individuel
Les rejets industriels (établissements classés)
L'impact des réservoirs de soutien d'étiage

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

La qualité des cours d'eau et des nappes souterraines :

19 masses d'eau superficielles — 16 stations de suivi

Qualité écologique dégradée : état écologique moyen à mauvais

Principales sources de dégradation : pollution diffuse (matières en suspension et nutriments) et défaut d'oxygénation

Egalement des rejets non conformes de certaines STEP

10 masses d'eau souterraines — 48 piézomètres

Des eaux souterraines vulnérables aux pollutions de surface dans leur partie libre (nitrates, produits phytosanitaires qu'on retrouve dans les cours d'eau), avec une utilisation pour certaines pour l'AEP

Des nappes profondes et semi-profondes en bon état chimique.

Les enjeux liés à l'atteinte du bon état qualitatif des masses d'eau

- **Améliorer la qualité des ressources pour l'AEP**
- **Maintenir une dilution correcte des rejets**
- **Modification des pratiques agricoles pour améliorer la qualité de l'eau**
- **Verdir le paysage**
- **Prévenir la prolifération de cyanobactéries et limiter l'impact des réservoirs**
- **Collectivités : produits phytosanitaires et assainissements**

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Etat des lieux validé le 17 octobre 2017

Chapitre 5 : Prospective climatique à l'horizon 2050

- Anomalie de T°moyenne quotidienne : environ 1 à 1,5 °C (+ 10 %)
- Canicules plus fréquentes : 10 à 20 j par an (moyenne actuelle < 10 jours)

- Forte probabilité de stabilité des cumuls moyens annuels de précipitations (+/- 10 %)
- Légère baisse des cumuls estivaux
- Grande variabilité interannuelle

- Augmentation des jours de sécheresse entre 0 et 5 jours durant la période estivale
- Sécheresse accentuée des sols

- Légère augmentation des débits pendant les périodes de pluies printanières
- Baisse des débits estivaux et prolongation de l'étiage en automne
- Baisse des débits en hiver (précipitations moins importantes)
- **Des étiages plus sévères**

Le déficit va se creuser si les besoins en eau restent constants, surtout pendant la période d'étiage, car les apports naturels seront moins importants.

sage MIDOUZE
Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU Midour

Prochaines échéances :

Information préalable des usagers | Etat des lieux & Analyse socio-économ | **Choix des solutions et des pistes d'actions possibles sur le territoire** | édaction du et de Territoire»

26 mars 2018	Comité technique
16 avril 2018	Comité de pilotage
3 mai 2018	4e atelier de concertation
Juin 2018	Réunion publique

Définition puis validation des actions

Rencontres individuelles avec les acteurs

Elaboration des fiches actions

RÉDACTION DU PROJET DE TERRITOIRE

Eté 2018

sage MIDOUZE

Institution Adour - 38 rue Victor Hu 38 rue Victor Hugo AN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

PROJET DE TERRITOIRE DU Midour

Tous les documents et comptes-rendus de réunions sont disponibles au téléchargement

http://institution-adour.fr/index.php/projet-de-territoire-midour.html

sage MIDOUZE

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Adour 2050 : anticiper pour mieux gérer

CLE Midouze

8 mars 2018, Mont-de-Marsan

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

Le constat

Ecart à la normale de référence 1981-2010 de l'indicateur de température moyenne sur la Nouvelle-Aquitaine

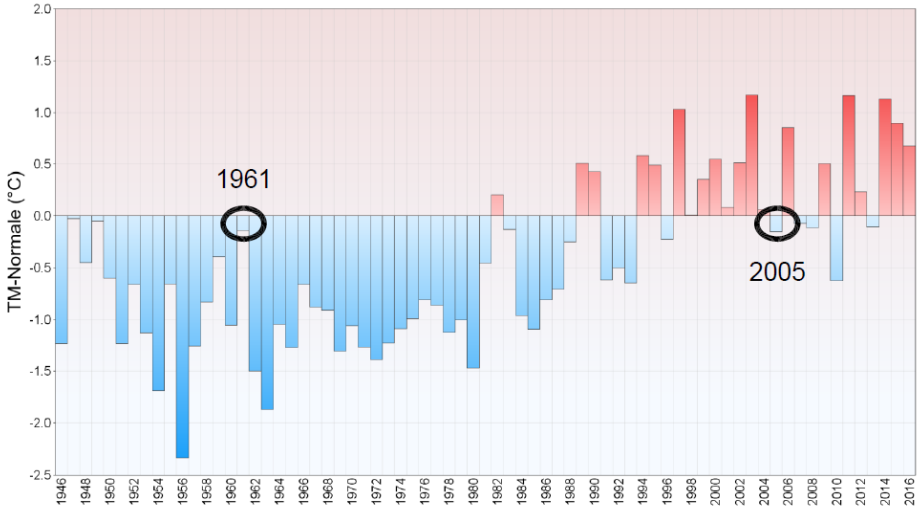

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

POURQUOI ?

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

+

LES AUTRES PRESSIONS SUR LA RESSOURCE EN EAU

. Démographie

. Agriculture

. Tourisme

. Energie

. Industrie et autres activités économiques

LES CHANGEMENTS GLOBAUX

=

QUELLES ÉVOLUTIONS POSSIBLES DE NOTRE TERRITOIRE EN 2050 ?

↓

QUEL AVENIR POUR LA RESSOURCE EN EAU ?

↓

QUELS ENJEUX ?

. Partage de la ressource ?

. Impacts écologiques ?

. Activités économiques ?

. Risque inondation ?

↓

QUELLE PLANIFICATION ?

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Objectifs et enjeux

Comprendre et anticiper les enjeux et les impacts présents et futurs du changement climatique et des évolutions socio-économiques sur la ressource en eau du bassin de l'Adour et des côtiers basques

↓

Réfléchir ensemble à un avenir durable pour nos territoires et se prémunir contre les pièges de la mal-adaptation

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Méthodologie générale de l'étude

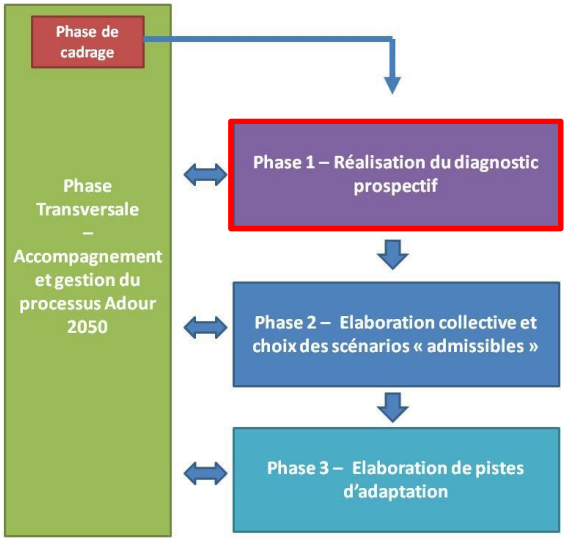

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Objectifs et enjeux

Ce qu'est Adour 2050

- Outil d'aide à la décision : **outils de planification (SCOT, PLUi, etc.) / démarches opérationnelles**
- Outil de sensibilisation
- Espace de concertation et de débat

Ce que n'est PAS Adour 2050

- Outil réglementaire
- Stratégie d'adaptation précise et fixe

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Quel climat à l'horizon 2050 ?

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

La température

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Scénario climatique – La température

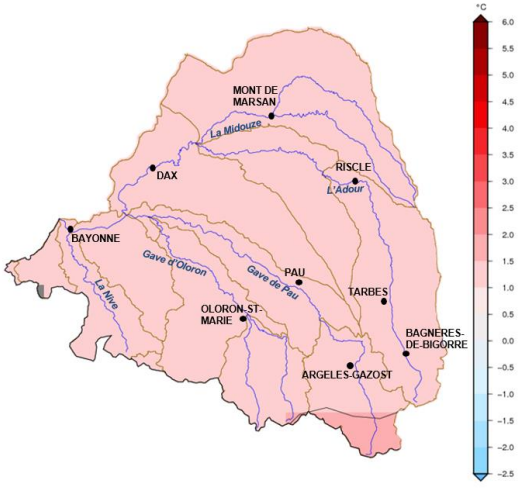

Anomalie des températures moyennes quotidiennes à l'horizon 2041-2070, par rapport à la période 1975-2005

Il fera entre 1 et 1.5°C de plus en moyenne tous les jours.
Tendance plus marquée en montagne (+ 1,5 à +2°C).

+

Les canicules seront 2 fois plus fréquentes dans les zones de montagne (plus d'incertitudes sur les plaines et coteaux)

Canicule = T° C maximale supérieure de plus de 5°C à la normale pendant au moins 5 jours consécutifs.

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

La pluviométrie

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Scénario climatique – La pluviométrie

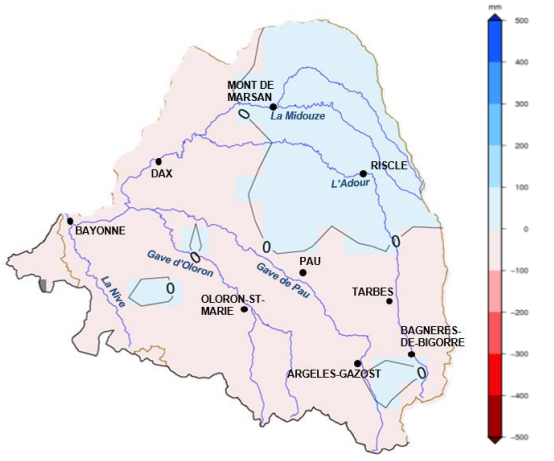

A l'horizon 2041-2070, +/-100mm annuel soit :
- +/- 5% en zone montagneuse ;
- +/-10% sur le reste du territoire.

Une **grande variabilité entre les années** qui se poursuit !

Une **baisse des cumuls estivaux**, environ -40 mm soit :
- -10% en zone montagneuse ;
- **jusqu'à -20% en plaine.**

Moins de jours de pluie mais des **épisodes pluvieux plus intenses**

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Scénario climatique – L'enneigement

Glacier d'Ossoue
1911

© L.Gaurier

2009

© P.René

Enneigement : Diminution de la hauteur et de la durée d'enneigement
- Quasi disparition de la neige à 1500 m
- Diminution par trois des hauteurs de neige à 1800 m
- Diminution par deux des hauteurs de neige à 2400 m
- Fonte des neiges plus précoce

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Les sécheresses

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Scénario climatique – Les sécheresses

Evolution de l'évapotranspiration annuelle à Mont-de-Marsan entre 1969 et 2016

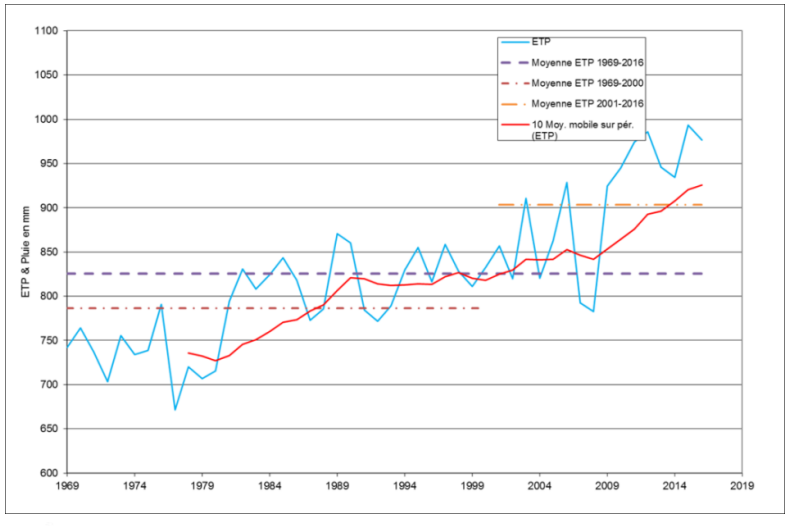

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Scénario climatique – Les sécheresses

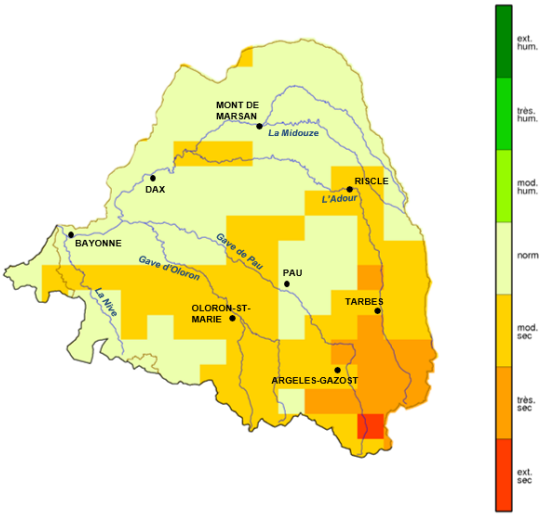

Sécheresse météorologique :
Augmentation du nombre de jours de sécheresse entre 0 et 5 jours durant la période estivale

+

Sécheresse édaphique :
Augmentation de l'impact sur l'état de la végétation naturelle et cultivée, principalement sur les zones amont du territoire

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Les étiages

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Scénario climatique – L'étiage

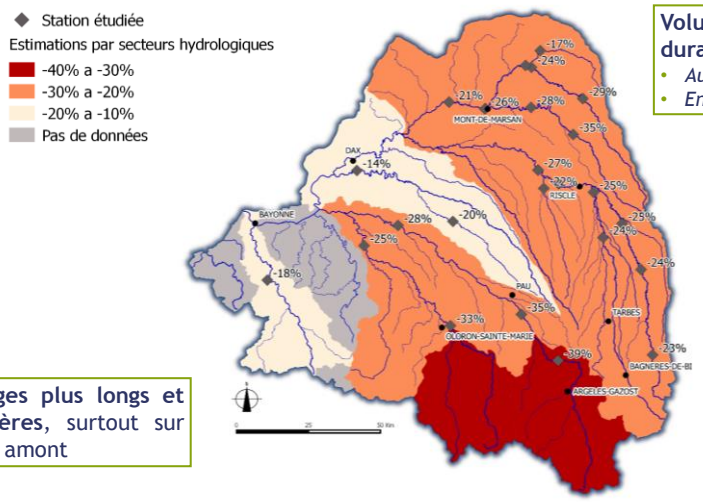

Volumes d'eau disponibles durant l'étiage :

- *Aujourd'hui : 4,1 milliards de m³*
- *En 2050 : 2,5 milliards de m³*

Des **étiages plus longs et plus sévères**, surtout sur les zones amont

Projection des évolutions de débit d'étiage sur le territoire d'étude à l'horizon 2050

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

Les inondations

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

Scénario climatique – Les inondations

Inondations
- Crues décennales moins intenses
- Evènements « extrêmes » plus fréquents et plus destructeurs

AVEC :
- Centres urbains de plus en plus denses
- Prix des biens et infrastructures plus élevé

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Quelles évolutions tendancielles pour les activités socio-économiques à l'horizon 2050 ?

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Evolution tendancielle

Quelles évolutions **socio-économiques tendancielles** à l'horizon 2050?

Le <u>scénario tendanciel</u>
=
ce qui se passerait si les activités économiques, les usages et la gestion de l'eau évoluaient d'une manière tendancielle, c'est-à-dire dans la continuité des dynamiques actuelles

Scénario tendanciel
≠
Scénario catastrophe

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Evolution tendancielle – La population

Quelles évolutions **socio-économiques tendancielles** à l'horizon 2050 ?

Aujourd'hui

Population 1 186 052 hab.
Densité [31 ; 481] hab/km²
465 290 emplois

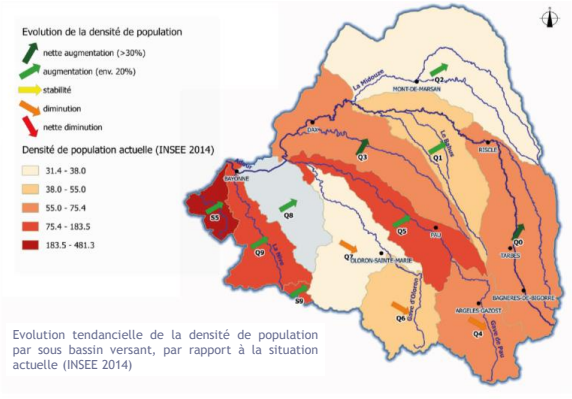

Evolution tendancielle de la densité de population par sous bassin versant, par rapport à la situation actuelle (INSEE 2014)

Tendanciel 2050

Croissance démographique sur le territoire de + 0,5%/an

Baisse des prélèvements pour l'eau potable à 65 m³/an

Densification des centre-ville : imperméabilisation des zones urbaines, îlots de chaleur urbains

Des prélèvements en eau pour les ménages et collectivités qui diminueraient de 24%

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Evolution tendancielle – Tourisme et loisirs

Quelles évolutions **socio-économiques tendancielles** à l'horizon 2050 ?

Aujourd'hui

Tourisme littoral
Tourisme hivernal
Thermalisme

Tendanciel 2050

Côte : stabilité de la fréquentation touristique & diversification d'activités

Zone « entre mer et montagne » qui reste non exploitée

Thermalisme continue son développement

Stations de montagne : diversification (moyenne) ou ski (haute)

Sports d'eau vive : débits des cours d'eau ?

Institution Adour - 30 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Evolution tendancielle – L'Agriculture

Quelles évolutions **socio-économiques tendancielles** à l'horizon 2050 ?

Aujourd'hui

715 900 ha de SAU
41% du territoire
Plus de 140 000 ha irrigués

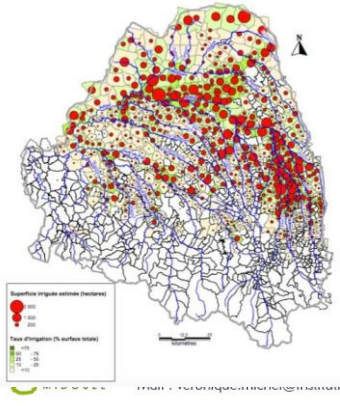

Carte des superficies irriguées sur le territoire de l'étude Adour 2050

Tendanciel 2050

Moins d'exploitants. SAU globalement stable.

Diversification des productions

+7% de besoin en eau d'irrigation pour les plantes

Pratiques agricoles conventionnelles subsistent

Production forestière stable, avec surface forestière +5% (déprise et régénération naturelle)

Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
on-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Evolution tendancielle – Industrie et pisciculture

Quelles évolutions **socio-économiques tendancielles** à l'horizon 2050 ?

Aujourd'hui

800 IAA
Production d'eaux en bouteille
Construction, métallurgie, aéronautique, chimie, pétrole, bois, papier

Tendanciel 2050

Prélèvements en eau des industries agroalimentaires en baisse jusqu'en 2030 puis stables

Traitement des effluents sur site : limité aux grosses unités pour substances émergentes

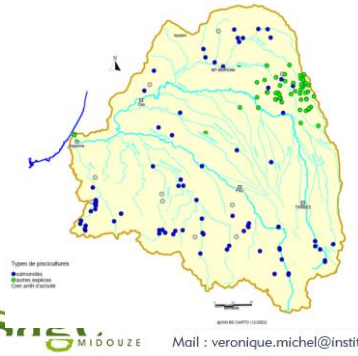

Développement durable de la pisciculture

Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Evolution tendancielle – Hydro-électricité

Quelles évolutions **socio-économiques tendancielles** à l'horizon 2050 ?

Aujourd'hui

200 unités hydroélectriques
3000 GWh/an

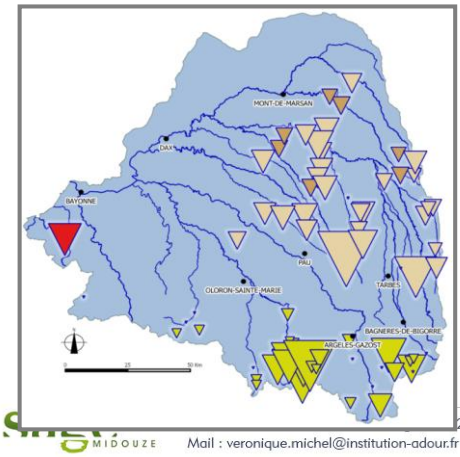

Tendanciel 2050

30 % d'énergies renouvelables

Production hydroélectrique stable

25 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

L'impact du scénario tendanciel et du scénario climatique

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

Evolution tendancielle – Impact quantitatif

Quels **enjeux de gestion de l'eau à l'horizon 2050**?

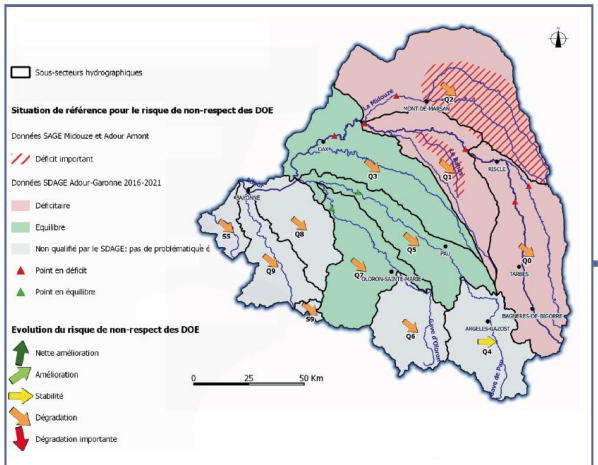

Evolution tendancielle du risque de non-respect des débits d'objectif étiage à l'horizon 2050 par rapport à la situation actuelle

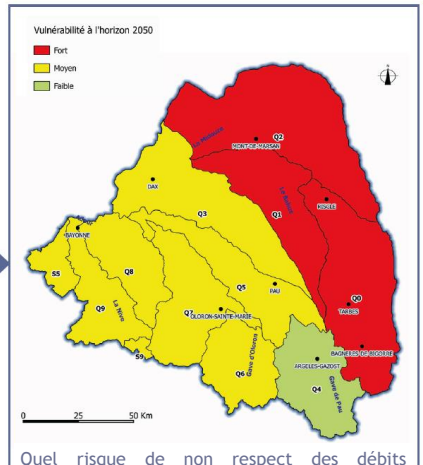

Quel risque de non respect des débits d'objectifs étiage pour le territoire à l'horizon 2050 ? (scénario tendanciel)

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

Evolution tendancielle – Impact qualitatif

Quels **enjeux de gestion de l'eau à l'horizon 2050**?

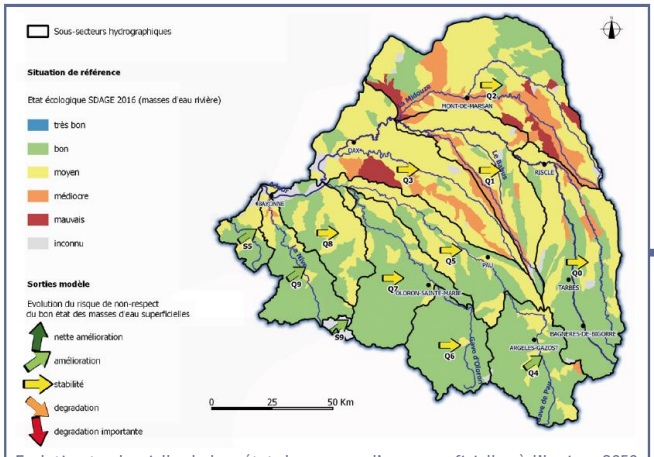

Evolution tendancielle du bon état des masses d'eau superficielles à l'horizon 2050 par rapport à la situation actuelle

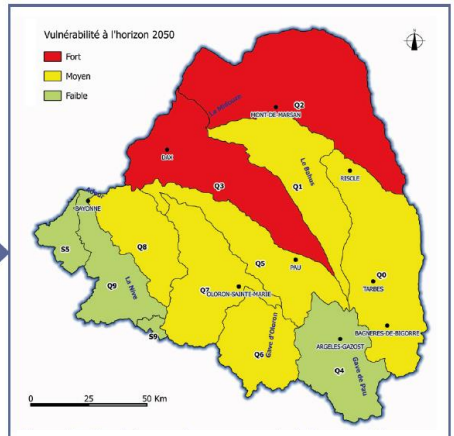

Quel risque de non respect du bon état des masses d'eau superficielles pour le territoire à l'horizon 2050 ? (scénario tendanciel)

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

Evolution tendancielle – Milieux aquatiques

Quels **enjeux de gestion de l'eau à l'horizon 2050**?

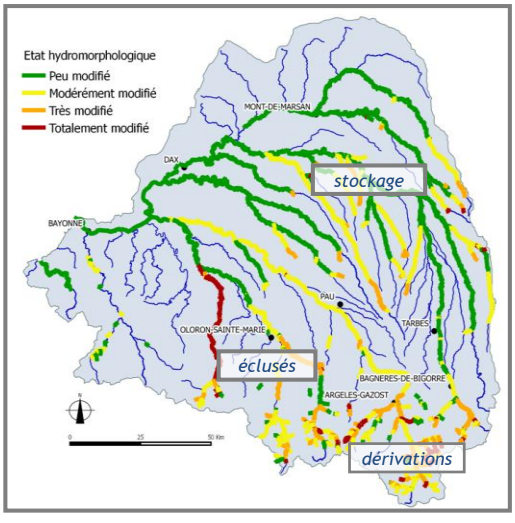

- Des améliorations localisées liées aux actions de restauration qui se poursuivent
- Les problèmes de morphologie et de continuité subsistent
- Impacts sur les poissons grands migrateurs

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: **05 58 46 18 70** - Fax : **05 58 75 03 46**
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - **www.sage-midouze.fr**

Evolution tendancielle – Inondations

Quels **enjeux de gestion de l'eau à l'horizon 2050**?

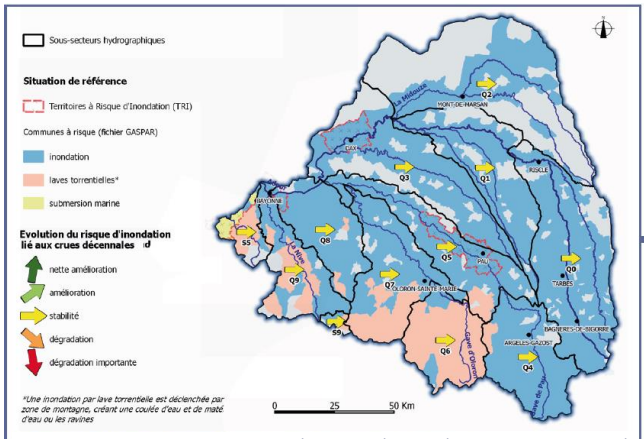

Evolution tendancielle du risque inondation lié aux crues décennales à l'horizon 2050 par rapport à la situation actuelle

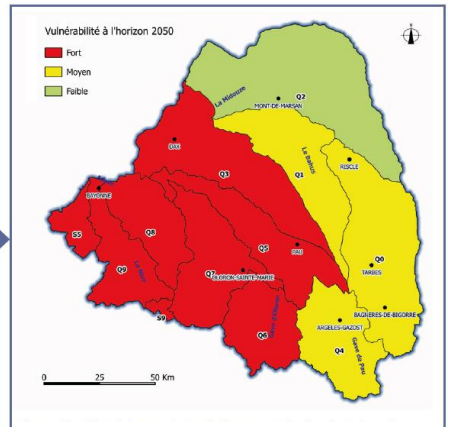

Quel risque inondation face aux crues décennales pour le territoire à l'horizon 2050 ? (scénario tendanciel)

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Suite de l'étude

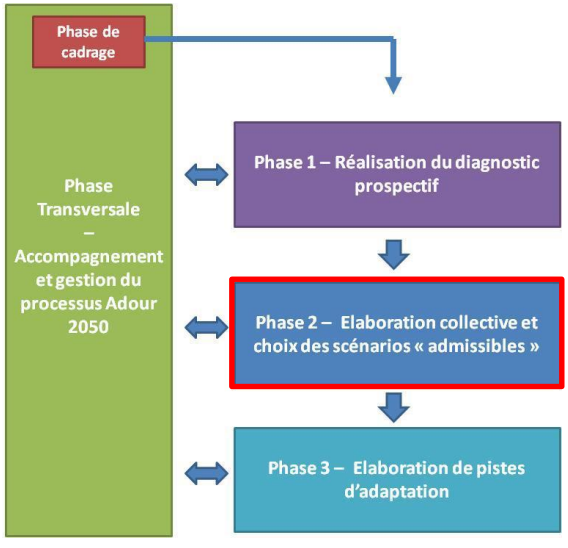

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

Suite de l'étude

SCENARIO TENDANCIEL

SCENARIO ALTERNATIF 1

SCENARIO ALTERNATIF 2

SCENARIO ALTERNATIF ...

Comparaison des scénarios entre eux → **Choix du scénario le plus acceptable** → ELABORATION DE PISTES D'ADAPTATION

Votre contact

Mathilde CHAUSSECOURTE
05 58 46 18 70
adour2050@institution-adour.fr

www.institution-adour.fr
(Pages dédiées sur l'onglet 'Adour 2050')

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : veronique.michel@institution-adour.fr - www.sage-midouze.fr

INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

sage MIDOUZE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

*Document rédigé et diffusé par Véronique MICHEL le **8/03/2018***

www.sage-midouze.fr